

Journal du Lot

JOURNAL RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

COURTE PRÉFACE

Je viens de me rendre acquéreur de l'Imprimerie Layton et du *Journal du Lot*.

Avant d'aller plus loin, j'estime qu'il est de mon devoir absolu d'adresser un salut cordial et respectueux à l'homme qui, par une vie toute de labeur et de dévouement à la chose typographique, a grandement honoré notre belle profession.

Il ne laisse, j'en ai la certitude, que de profonds regrets parmi le personnel de l'importante Maison qui est son œuvre. Ces regrets, joints à l'estime sincère dont il jouit auprès de tous ses concitoyens, lui seront un précieux souvenir dans sa retraite anticipée.

* * *

Sans insister plus qu'il ne convient, je tiens ensuite à bien définir quelle sera, dans l'avenir, la ligne de conduite politique du *Journal du Lot*.

Cet organe défendra la cause républicaine. Il poursuivra avec fermeté l'union de tous les républicains contre les ennemis de notre régime : la réaction et le collectivisme. Entre certains membres de la famille républicaine, il peut y avoir des divergences d'opinions ; on peut différer d'avis sur un petit nombre de points de tactique et de détail ; mais nous avons mieux à faire qu'à discuter entre nous sur une question de procédure : nous devons uniquement songer au triomphe des idées républicaines.

La République, il serait puéril de le nier, traverse une période difficile ; les derniers événements parlementaires ont accentué, sinon provoqué, dans le parti républicain, une scission qui doit préoccuper les amis sincères de la démocratie.

On a, en effet, d'un côté, des républicains incontestés mêlés à des réactionnaires impénitents et à des ralliés... qui ne le sont guère ! On a, de l'autre, des républicains également sincères qui marchent la main dans la main avec des hommes professant les doctrines les plus violentes et qui ne voient dans la République que l'instrument qui doit leur servir à abattre la société actuelle.

Ni l'un ni l'autre de ces partis ne peuvent imprimer à la République une marche régulière, pacifique et féconde.

Mais, comme l'ont dit maintes fois des hommes d'une grande valeur, entre ces deux politiques, il y a place pour une autre qui peut être acceptée, sans sacrifice, par tous les républicains, même les plus avancés, par ceux, du moins, qui ont le sentiment très net des nécessités gouvernementales et qui ont, en même temps, la ferme volonté d'ajouter quelques réformes démocratiques à celles, nombreuses quoi qu'on en dise, qui sont déjà à l'actif de la troisième République.

C'est la politique de concentration républicaine.

C'est cette politique sincèrement démocratique que le *Journal du Lot* défendra désormais.

J'ai suffisamment expliqué quelle sera à l'avenir l'attitude de ce journal. Je crois devoir ajouter, seulement, que je respecterai toutes les opinions sincères, demandant seulement à être payé de retour.

Dans cette lutte de tous les jours, j'apporterai toute ma bonne volonté, mon énergie, le peu d'acquis que je possède. Je n'ambitionne qu'une chose : convaincre mes lecteurs que mon œuvre est une œuvre de bonne foi.

* * *

Un point reste à développer dans ce journal : la partie locale.

Dans quelques semaines, j'espère pouvoir organiser un service d'informations qui me permettra de tenir mes lecteurs au courant de tous les événements de quelque importance qui se dérouleront dans le département.

Mon but, on le voit, est, avant tout, de faire de cette feuille un organe essentiellement républicain, aussi intéressant que possible à tous les points de vue. J'y arriverai sans doute, avec l'aide de toutes les bonnes volontés.

Ces explications sont suffisantes. Je mettrai le point final lorsque j'aurai demandé l'indulgence de ceux qui voudront bien me lire, et quand j'aurai adressé mes bien cordiales salutations à tous mes confrères du département.

C'est fait.

A. COUÉSLANT.

INFORMATIONS

Les vacances gouvernementales

Dans quelques jours, M. Félix Faure quittera Paris pour accomplir dans l'Ouest un voyage qui durera du 19 au 28 avril. Le chef de l'Etat sera accompagné par MM. Barthou, A. Lebon, Rambaud et l'amiral Besnard.

Au même moment, M. Méline, président du Conseil, se rendra à Valence pour y présider le concours régional, puis dans le département des Vosges, où il assistera à la session du Conseil général.

De son côté, M. Henry Boucher ira, en compagnie de ses collègues MM. Darlan et G. Cochery, en Tunisie pour inaugurer le port de Sfax.

Enfin, MM. Turrel, le général Billot et Delpeuch, sous-secrétaire d'Etat, prendront, à cette même époque, quelques jours de congé.

Seul, M. Hanotaux sera retenu à Paris où sa présence constante au quai d'Orsay est rendue indispensable pour les affaires d'Orient.

M. Loubet, président du Sénat, se trouve à cette heure dans la Drôme, dans sa modeste propriété de Grignan, et M. H. Brisson, président de la Chambre des députés, goûte un repos bien mérité dans le petit coin du Cher où il se réfugie habituellement au moment des vacances parlementaires.

Importation

Pendant les trois premiers mois de l'année 1897, les importations se sont élevées à 1,031,653,000 fr. et les exportations à 834,384,000 francs.

Le Panama

L'enquête continue. Plusieurs anciens députés ont été interrogés par M. Le Poitevin.

En Orient

La situation est toujours très tendue. Le commandant en chef des troupes turques déclare que la situation est très grave à la frontière.

Grève de mineurs

L'assemblée des ouvriers de la Grand'Combe, considérant les nombreux renvois d'ouvriers déjà effectués et ceux encore annoncés pour la fin du mois, a voté, à l'unanimité, la grève générale et a renié pour ses représentants les conseillers municipaux non encore démissionnaires.

Cinq délégués ont ensuite été désignés

pour tenter de nouvelles démarches auprès de la Compagnie.

Des troupes et de nombreux gendarmes sont sur les lieux pour maintenir l'ordre.

Mouvement judiciaire

Un important mouvement judiciaire, motivé par la mort de MM. Bloch et Persac, et par la retraite de M. le conseiller de Laborie, devait paraître ces jours-ci à l'*Officiel*. Ce mouvement est ajourné.

Nouveaux évêques et archevêques

Mgr Servonnet, évêque de Digne, est promu à l'archevêché de Bourges, vacant par le décès de Mgr le cardinal Boyer.

Mgr Bardel, évêque titulaire de Parium, vicaire capitulaire du diocèse de Bourges, est nommé à l'évêché de Séez, vacant par le décès de Mgr Trégaro.

M. l'abbé Germain, curé de Saint-Baudile, à Nîmes, est nommé à l'évêché de Rodez, vacant par le décès de Mgr le cardinal Bourret.

M. l'abbé Hazera, curé de Sainte-Marie La Bastide, à Bordeaux, est nommé à l'évêché de Digne, en remplacement de Mgr Servonnet, promu à l'archevêché de Bourges.

M. Naquet

Le mandat d'amener décerné contre M. Naquet a été transformé en mandat d'arrestation.

Poids et mesures

Les préfets viennent de recevoir une instruction pour comprendre dans leur arrêté annuel relatif à la vérification des poids et mesures, les sociétés coopératives de consommation qui ont aujourd'hui un magasin ouvert. Ces sociétés seront désormais assujetties à la vérification et toutes les dispositions réglementaires prescrites dans chaque département leur sont applicables.

Bourses d'enseignement primaire

Le ministère de l'instruction publique vient de faire connaître la répartition des bourses d'enseignement primaire supérieur, pendant l'année 1896.

Pour les bourses dans les écoles nationales professionnelles, le concours a eu lieu le 11 mai 1896, 136 candidats y ont pris part ; 45 ont été reconnus admissibles par la commission centrale des bourses ; 27 bourses ou fractions d'internat ont été accordées par le ministre.

Les élèves boursiers ont été placés dans les trois écoles nationales, de la manière suivante : 9 à l'école d'Armentières ; 14 à l'école de Vierzon ; 4 à l'école de Voiron.

Pour les bourses dans les écoles primaires supérieures, à la suite des concours des 12 et 18 mai 1896, auxquels se sont présentés 3,946 aspirants, 2,428 garçons et 1,518 filles, 1,813 candidats ont été déclarés admissibles, 1,095 garçons et 718 filles.

Les crédits disponibles ont permis aux préfets d'accorder des bourses ou fractions de bourses de diverses catégories à 554 garçons et 386 filles. Sur les 554 garçons auxquels des bourses ont été concédées, 469 ont été placés dans les écoles primaires supérieures proprement dites, 57 ont été placés dans les écoles soumises au régime de la loi du 11 décembre 1880. 16 ont été placés dans des cours complémentaires, 12 ont été placés dans les établissements libres.

Sur les 386 filles nommées, 322 ont été placées dans les écoles primaires supérieures proprement dites, 6 ont été placées dans les écoles soumises au régime de la loi du 11 décembre 1880, 40 ont été placées dans des cours complémentaires, 18 ont été placées dans les établissements libres.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Le personnel de l'imprimerie Layton et les compositeurs du *Journal du Lot*, nous prient d'insérer les quelques lignes qui suivent, ce que nous faisons avec empressement et avec le plus grand plaisir :

« Monsieur le Directeur,

» Au moment où M. Layton est obligé, » en raison de l'état de sa santé, de quitter » les affaires, permettez-nous de lui témoigner publiquement nos regrets les plus sincères. M. Layton, depuis ses longues années qu'il dirige l'imprimerie créée par son père et sans cesse agrandie par lui, a été pour nous beaucoup plus un ami qu'un patron. A ce titre, nous lui devons de chaleureux remerciements que nous tenons à lui transmettre par la voie du journal.

» Mais si le patron aimé disparaît, il nous restera, nous en sommes convaincus, le conseiller et l'ami qui, par le grand intérêt qu'il nous a sans cesse témoigné, s'est assuré une reconnaissance respectueuse et un dévouement absolu de notre part.

» Un patron comme M. Layton est de ceux qu'on n'oublie pas !

» Veuillez agréer, etc.

» Le Personnel de l'imprimerie et les Compositeurs du Journal du Lot.

Grandes manœuvres

La 2^e division du corps de la marine exécutera cette année des manœuvres avec cadres de division, du 3 au 7 mai, entre Puy-l'Evêque et Tonneins.

Ces manœuvres seront commandées par le général de division Duchemin, ayant sous ses ordres les généraux de brigade Frey et Carnat.

Direction des écoles normales

M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique a décidé, qu'une session extraordinaire d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'inspection primaire et à la direction des écoles normales, exclusivement réservée aux aspirants, s'ouvrira pour toute la France, le lundi 18 octobre 1897.

Les candidats pourront se faire inscrire : dans les départements, au chef-lieu de l'inspection académique.

Télégrammes pour l'Algérie

Par décret, rendu sur la proposition du ministre du commerce, de l'industrie des postes et télégraphes, la taxe des télégrammes privés ordinaires de la France continentale, de la Corse, de la principauté de Monaco et des Vallées d'Andorre, à destination de l'Algérie ou de la Tunisie, et réciproquement, est fixée à cinq centimes par mot, avec minimum de perception de cinquante centimes par télégramme.

Cette taxe est réduite en faveur des télégrammes destinés à être publiés dans les journaux à trois quarts par mot, avec minimum de perception de cinquante centimes. La taxe est abaissée à deux centimes et demi pour les télégrammes de cette nature déposés après dix heures du soir et avant sept heures du matin.

L'expéditeur d'un télégramme privé peut demander que son télégramme soit transmis par priorité avant les télégrammes ordinaires ; dans ce cas, il doit acquitter une taxe totale de dix centimes par mot, avec minimum de perception de un franc.

Les télégrammes destinés aux journaux peuvent être également expédiés par priorité moyennant une taxe de cinq centimes par mot, avec minimum de perception de un franc, quelle que soit l'heure du dépôt.

Classement des chevaux et mulets

Le ministre de la guerre vient de faire paraître l'instruction du 18 mars 1897 relative au classement en 1897 des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis en cas de mobilisation, pour le service de l'armée.

D'après les dispositions de cette instruction, les opérations du classement en 1897 ne seront que partielles, c'est-à-dire qu'elles n'auront pas lieu dans une certaine catégorie de communes à désigner par le commandant du corps d'armée.

Des affiches apposées en aussi grand nombre que possible et huit jours au moins à l'avance, indiqueront l'endroit exact où sera fait le classement, ainsi que les conditions dans lesquelles les propriétaires devront présenter leurs animaux.

Inspection générale de l'armée

Par décision ministérielle, M. le pharmacien inspecteur Marty, membre du comité technique de santé, est chargé, pour 1897, de l'inspection générale de l'arrondissement pharmaceutique du 17^e corps d'armée.

Conseil d'hygiène

Le conseil d'hygiène de l'arrondissement de Cahors s'est réuni jeudi dernier, à 3 h. du soir, à l'hôtel de la préfecture, sous la présidence de M. Dauchez, secrétaire général de la préfecture du Lot.

Etaient présents :

MM. Dauchez, secrétaire général ; les docteurs Gélis, Le Boëuf et Maureaud médecin-major ; Vigouroux, pharmacien à Castelfranc ; Cambornac, pharmacien à Catus et Fayret, pharmacien à Cahors.

Le conseil a statué sur les affaires suivantes :

1^o Ecole primaire à construire à Fons (commune du canton de Figeac-Ouest).

2^o Entrepôt de chiffons par MM. Lieux et Suberville, à Cahors

Pour la première question, le conseil a émis un vœu favorable à l'installation de l'école projetée, sauf pour les latrines qui iraient mieux en plein air et dans la cour.

Quant aux dépôts de chiffons, le conseil a décidé qu'il y avait lieu de donner un avis favorable et qu'il s'en rapportait à ce qui avait été déjà fait précédemment, c'est-à-dire que les propriétaires de ces dépôts devront désinfecter les magasins renfermant les chiffons aussi souvent que cela sera nécessaire et ce, sous la surveillance du commissaire de police, chargé de ce soin.

Un membre du conseil fait d'ailleurs observer que la réglementation de la profession de chiffonnier est d'une sévérité modérée, ces établissements se trouvant dans la troisième série des professions insa-

lubres. En Italie même, depuis l'année 1888, le commerce des chiffons est complètement libre.

Lycée Gambetta

M. Roubaud, professeur de dessin au Lycée Gambetta, est promu à une classe supérieure.

Nos compatriotes

Notre compatriote, M. Ernest Bénéch, sous-lieutenant au 138^e régiment d'infanterie, vient d'être promu lieutenant au même régiment.

— M. Ilbert, Louis, surnuméraire des Postes aux ambulants de la ligne de Lyon à Paris est nommé commis à 1.500 fr. et reste en cette qualité attaché au même service.

— M. Delfour, notre compatriote, juge de paix à Boulogne (Haute-Garonne), est appelé en la même qualité à Gemozac (Charente-Inférieure).

C'est un avancement dont nous félicitons vivement M. Delfour.

Inspection académique

M. Favard, le nouvel inspecteur d'académie, est arrivé cette semaine à Cahors pour prendre possession de son poste.

Adjudication

Ligne de Saint-Denis au Buisson — Embranchement de Carsac à Gourdon.

Lot unique : Partie comprise entre Grolejac piquet 0 k 300 et Gourdon piquet 13 k. 680 sur une longueur de 13 k. 380 mètres.

Le SIX MAI 1897, à 3 heures de l'après-midi, il sera procédé en séance publique, par M. le Préfet du Lot ou son délégué, en Conseil de Préfecture et en présence de M. l'Ingénieur en chef des travaux, dans les formes réglementaires, à l'adjudication, au rabais, sur soumission cachetée, des travaux ci-dessus désignés. Ces travaux sont évalués ainsi qu'il suit :

TRAVAUX A L'ENTREPRISE

Terrassements et travaux accessoires des terrassements.....	461 624 43
Chaussées, pavages, etc..	37 153 79
Ouvrage d'art.....	321.165 84
Total.....	819.944 06
Somme à valoir.....	110.055 94
Total général....	930.000 »

Montant du cautionnement provisoire.....	15.000 »
Montant du cautionnement définitif.....	30.000 »

Véloc-Sport cadurcien

Dans son assemblée générale de mardi 13 avril, le V.-S.-C. a fixé au 30 mai prochain la date de ses grandes courses internationales pour l'année 1897.

Il a été décidé en outre de donner le soir, dans l'enceinte des courses, un grand concert et un bal de nuit qui seront précédés d'une parade aux lanternes et de la distribution des récompenses.

telle que vous me la confiez, après y avoir réfléchi... Vous avez douze heures devant vous, Marguerite... Prenez conseil de vous-même... A votre âge on n'a besoin de personne quand il s'agit de ces choses où le cœur seul doit être consulté.

— Inutile d'attendre à demain, Jean. Ma décision est déjà prise.

Jean tressaillit. Pourtant il fallait se décider à aller jusqu'au bout.

— Et quelle est-elle, mon amie ? ajouta-t-il l'âme envahie par l'angoisse.

— Un refus catégorique et définitif. Je ne sais pas pourquoi, mais instinctivement je hais ce gentilhomme.

Jean, devenu affreusement pâle, balbutia quelques paroles incohérentes.

Marguerite s'aperçut aussitôt de ce bouleversement du visage de son frère.

D'un bond elle se précipita à son cou.

— Qu'est-ce Jean ? s'écria-t-elle éplorée, sanglotante. Vous ai-je fait de la peine ? souffrez-vous ? O mon Dieu ! comme vous êtes blême. Répondez-moi, Jean ; répondez-moi ou j'appelle au secours.

Le baron de Guirandol regarda sa sœur en essayant de sourire pour la rassurer, mais il ne put esquisser qu'un rictus factice, plus inquiétant encore.

Il gardait le silence, pareil aux gens qu'une commotion nerveuse a paralysés.

Marguerite lui frappait dans les mains, lui secouait le visage. Lentement le sang revint colorer ses traits.

Puis tout à coup :

Un 3^e guichet S. V. P.

Je serais désolé vraiment qu'on me prit — à peine débarqué à Cahors, — pour un grincheux personnage, mais je tiens — dans l'intérêt général de mes concitoyens, — à signaler un état de choses qui me paraît exiger une réforme immédiate.

J'avoue, bien naïvement, qu'arrivant dans une préfecture, je pensais trouver sinon un hôtel des postes remarquable, tout au moins un service parfaitement organisé pour les besoins du public.

Mon illusion fut, hélas ! de courte durée !

Loin de moi la pensée de critiquer en rien le service intérieur de la poste. J'ajouterai même que depuis quelques jours j'ai pu, à maintes reprises, apprécier la parfaite complaisance des employés. Mais cela ne me paraît nullement suffisant ! Ces employés n'ayant, pas plus que vous ou moi, le don d'ubiquité ne peuvent, au moyen de deux guichets seulement, servir le public avec la rapidité à laquelle le public a droit.

Un exemple :

Mardi soir à 6 h. 1/4, je me rendis à la poste pour faire recommander une lettre. Cinq ou six personnes déjà attendaient leur tour au guichet qui m'intéressait, notamment un employé de la Trésorerie Générale qui n'expédiait pas moins d'une quinzaine de plis chargés.

A 6 h. 45 enfin, mon tour arrivait. L'attente, on le concédéra, était d'une longueur plus que raisonnable ! Et j'affirme que ce chiffre de 30 minutes est absolument exact...

Je le répète, je ne mets nullement en doute l'amabilité des employés, mais serait-il impossible d'ouvrir un 3^e guichet pour que le public ne fut pas traité avec autant de désinvolture ?

Tout au moins, l'ouverture de ce guichet ne pourrait-elle pas se faire aux heures de presse ? Aux heures, par exemple, où l'on sait que les envois de diverses administrations vont occuper les employés de longs quarts d'heure ?... A ce moment ne pourrait-on pas désigner un employé pour les *chargements seuls* ?

La chose nous paraît simple et notre demande justifiée. En opérant cette petite réforme on soulagerait un employé surchargé de besogne, et on donnerait satisfaction au public qui, en définitive, paie pour être bien servi.

Je suis convaincu que M. le Directeur des postes qui est, m'a-t-on affirmé, d'une amabilité excessive, voudra bien donner satisfaction à cette demande, dans la mesure du possible. Nous l'en remercions d'avance.

A. C.

Cirque

On annonce l'arrivée très prochaine du cirque Bureau, qui a laissé d'excellents souvenirs dans notre ville lors de son dernier passage.

Il doit s'installer sur la place de la République dans les premiers jours de la semaine prochaine.

— Ce n'est rien, Marguerite... Consolerez-vous... J'ai éprouvé tant d'émotions depuis quelques jours... que la faiblesse m'a gagné... De plus, ce visiteur, ce Jésuite m'a fatigué de ses obsessions... Enfin tout cela m'a énervé.

Marguerite, qui adorait son frère, dont les malheurs l'affetaient vivement, fondait en larmes.

Bientôt elle lui dit au milieu des sanglots. « Les mauvais jours passeront, Jean, Fleur-d'Avril aura raison de toutes les lâchetés qui se liguent contre elle, et le nom que vous lui avez donné sera lavé des souillures dont le monde voudrait le submerger... Ah ! si je pouvais, Jean, si à une heure quelconque de ma vie, il m'était permis, même au prix du plus grand sacrifice, d'arracher à la justice la sentence qu'elle n'a pas le courage de prononcer, comme je me dévouerais pour vous, pour Fleur-d'Avril, pour votre enfant... Jean, dites-moi s'il n'est aucun moyen de contribuer à rappeler sous votre toit le bonheur qui s'est enfui ? Je serais si joyeuse d'en avoir hâte le retour... »

Pour toute réponse, Jean pressa les mains de Marguerite. Il voulait parler, mais quelque chose lui étreignait la gorge. Il ne put que pousser un rugissement de douleur et de rage.

La jeune fille se dégagea de son cou et le laissa respirer à l'aise.

Enfin il prononça ces mots à demi voix : Merci, Marguerite ! Je ne vous croyais pas si bonne ; merci !

— Est-ce que vous n'avez pas toujours été généreux pour moi, mon ami ?... Je serai la

A la retraite

M. Gardes (Hippolyte), contrôleur des mines de 2^e classe, attaché dans le département du Lot, à la résidence de Cahors, au service du sous-arrondissement minéralogique de Rodez et au contrôle du réseau d'Orléans, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Cette disposition aura son effet à dater du 1^{er} mai 1897.

Théâtre de Cahors

Vendredi prochain, 23 avril, la troupe Jules Rivey donnera dans notre théâtre une représentation de *Gavaut, Minard et Cie*, comédie-bouffe en 3 actes, de M. Edmond Gondinet.

Le spectacle sera terminé par *Le Cabinet Pipérin*, comédie burlesque en 3 actes, de MM. Raymond et Burani.

Fausse monnaie

Il circule, paraît-il, en ville, de fausses pièces de 20 francs, non couronnées et au millésime de 1866.

Accident

Vendredi, à trois heures de l'après-midi, un accident, qui aurait pu avoir de très graves conséquences, s'est produit au n^o 11 de la rue Clément-Marot. M. Billot, maçon, réparait la façade de cette maison et plaçait un tuyau en fonte, pour la descente des eaux de pluie, lorsque ce tuyau se détacha brusquement du mur et vint frapper à la tête, M. Paul Lafage, ferblantier, lui faisant une large et profonde blessure. M. Fournier, pharmacien, donna les premiers soins au blessé qui fut ensuite transporté chez lui. Un repos assez long a été prescrit par le médecin appelé.

Accident

Jeudi soir, vers 7 heures, une jeune fille a été renversée, rue du Lycée, par un bicycliste qui allait à une allure par trop rapide.

Les passants, témoins de l'accident, et quelques voisins, relevèrent aussitôt la jeune fille qui n'avait heureusement que quelques contusions sans gravité.

Le bicycliste, fort marri, s'excusa de son mieux et ne tarda pas à reprendre sa route.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 5 avril

Présidence de M. de Laroussilhe, président semestriel

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire général dépose les publications reçues.

M. de Roumejoux offre à la bibliothèque de la Société trois brochures dont il est l'auteur : *Le Château du Claud ; L'ornementation aux époques mérovingienne et carlovingienne ; Neuvième excursion archéologique*. M. le Président le remercie au nom de la Société.

Au nom de M. Massabie, vicaire géné-

plus ingrate des sœurs si j'avais pu l'oublier.

— Vous êtes admirable Marguerite ; vous me rendez au centuple ce que je puis avoir fait pour vous.

— N'insistez pas Jean ; vous me feriez de la peine... Voulez-vous vous reposer ?... Vous avez passé la nuit dernière dans l'insomnie... Appuyez-vous la tête de cet oreiller, fit-elle en lui glissant un carreau de soie sous les épaules. Je serai à côté, dans ma chambre où je garde votre enfant. Il grandit à vue d'œil, à l'abri, lui, des soucis qui nous rongent nous... Voulez-vous ?

— Allez, Marguerite ; allez, ma pauvre fille ! Sur ces mots elle sortit.

Jean réfléchit aux deux scènes successives qui s'étaient passées sous ses yeux, l'une et l'autre cruelles pour son âme. Eh quoi ! la délivrance, la fin du cauchemar dépendaient d'une seule parole de sa bouche. Il lui suffisait de dire à Marguerite que le salut ne tenait qu'à son dévouement, et celle-ci ne reculerait pas devant l'un des plus redoutables sacrifices qu'il soit possible de demander à une jeune fille. Malgré son amour aussi profond qu'irrésistible pour le Commandeur de Cartelanin, elle n'hésiterait pas à accompagner à l'autel un gentilhomme détesté. Mais Jean, mu par un sentiment élevé de son esprit chevaleresque, reculait devant cette immolation de sa sœur. Avec un héroïsme digne des temps antiques, il gardait et refoulait au fond de son âme ce secret torturant, ne voulait supplier ajoutés aux autres.

Tandis que ces pensées lancinantes portaient

(A suivre).

LE

DERNIER COMMANDEUR

PAR MARIUS PRACY

JEAN ET MARGUERITE

— En effet, je m'en souviens, reprit Marguerite pensive.

— Et vous, mon amie, quel est votre sentiment à son sujet ?

— Peu flatteur, je l'avoue. J'ai eu l'occasion de le rencontrer dans le monde ; or ses manières m'ont paru singulières. Il y a du juif dans son masque et de l'hypocrisie dans ses yeux. A côté de ces deux défauts, il a la qualité d'être intelligent et bel homme avec des façons élégantes.

Tandis que Marguerite parlait, Jean l'observait en comprimant les battements de son cœur. C'était une grosse partie qui se jouait pour lui et il avait besoin de tout son courage pour cacher son émotion.

Il reprit :

— La personne qui sort de l'hôtel viendra demain prendre une réponse qu'elle voulait emporter en s'en retournant. Je la transmettrai

ral, M. l'abbé Gary dépose un ouvrage récemment publié sous ce titre : *La vie et les œuvres de M. de Laborie, prieur de Notre-Dame du Puy de Figeac*, « par un de ses successeurs indignes »

La Société offre à l'auteur ses remerciements et charge un de ses membres de faire de cet ouvrage un compte-rendu analytique. M. René Fourès, rédacteur au Ministère de l'Instruction publique, est admis à faire partie de la Société, à titre de membre correspondant.

M. Greil continue la lecture du travail de M. l'abbé Taillefer intitulé : *Le presbytère au XVII^e siècle, ou Lettres d'un curé à son vicaire (1689-1707)*.

Caisse nationale postale d'épargne
Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois de mars 1897

Versements reçus de 1.047 déposants, dont 221 nouveaux.....	214,888 76
Remboursements à 547 déposants, dont 96 pour solde.....	156,007 34
Excédent des versements.....	58,881 42

Le Directeur des Postes et des télégraphes,
DARDENNE.

CORRESPONDANTS & DEPOSITAIRES

Le « JOURNAL DU LOT » voulant donner à sa chronique locale et départementale une importance toute particulière, désire avoir dans chaque commune du département un correspondant et un dépositaire.

Il sera fait à nos correspondants le service gratuit du journal, leurs frais leur seront en outre remboursés.

De bonnes remises seront consenties, d'autre part, à nos dépositaires.

S'adresser au Directeur du « JOURNAL DU LOT » à Cahors.

Nos ateliers étant fermés à l'occasion des fêtes de Pâques, le Journal du Lot ne paraîtra pas mardi.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 10 au 17 avril 1897

Naissances

Moulinier, Jean, impasse Sirieys, 4.
Fontangié, Marguerite, impasse de la Charité, 1.

Lémouzi, Charles, rue Fondue-Haute, 3.
Buffan, Juliette, impasse Charles Caix, 3.

Décès

Alibert, Marie, veuve Courdesse, 69 ans, à l'hospice.

Salives, Dominique, 56 ans, à l'hospice.

Rival, Jeanne, veuve Boy, 76 ans, rue Lastié, 26.

Bos, Jean, marchand-forain, 53 ans, à l'hospice.

Barrès, Joseph, postillon, 70 ans, à l'hospice.

Théron, Sylvain, employé de commerce, 17 ans, rue du Cheval-Blanc, 22

Fabre, Maria, célibataire, 17 ans, rue du Château, 27.

Arbouys, Hélène, veuve Delrieu, 75 ans, rue Brives, 39.

Catus. — Foire

A cause de la coïncidence avec un très grand nombre de foires, celle de Catus n'a pas été très importante.

Mercuriale. — La halle aux grains était bien approvisionnée en denrées de toutes sortes. Blé, de 14 fr. 50 à 15 fr. 25; avoine, de 6 fr. 50 à 7 fr.; maïs, 9 fr.; pommes de terre, de 3 à 3 fr. 50 les 80 litres.

Bœufs gras, de 30 à 33 fr. les 50 kilos; moutons, de 70 à 75 c. le kilo.

Volaille, 60 c. la livre.
Œufs, 35 c. la douzaine.

Saint-Céré. — Foire

Notre foire a été très belle, le temps était superbe.

Voici le résultat du concours.

Bœufs gras. — 1^{re} prime, à M. Depuyrot, de Presque; 2^e prime, M. Desseigne, de Lavaur; 3^e prime, M. Darnis, de Bonneau; 4^e prime, M. Dialat, du Trel; 5^e prime, M. Brel, de Ségonzac.

Veaux. — 1^{re} prime, M. Péjoine, de Saint-Jean-Lespinasse; 2^e prime, M. Crouzat, du Claux; 3^e prime, M. U. Pédamont, de Saint-Médard; 4^e prime, M. Jeannot, de Barges; 5^e prime, M. Lacam, de Saint-Jean-Lespinasse.

Voici les cours :

Bœufs gras, de 74 à 76 fr. les 100 kilos; bœufs de travail, de 600 à 800 francs la paire; vaches de travail, de 400 à 700 francs la paire; veaux, de 0 fr. 80 à 0 fr. 85 le kilo; moutons, de 0 fr. 35 à 0 fr. 40 le kilo.

Chevreaux, de 3 fr. 50 à 4 fr. la pièce.

Blé, de 16 fr. 50 à 18 fr.; seigle, 10 fr. 65; sarrasin, de 10 fr. à 11 fr. 25; avoine, de 7 fr. 25 à 8 fr. 75; maïs, de 12 fr. 25 à 15 fr.; pommes de terre, de 2 fr. 50 à 3 fr. 15. Le tout l'hectolitre.

Poulets, de 0 fr. 45 à 0 fr. 50 la livre; œufs, de 0 fr. 40 à 0 fr. 45 la douzaine; beurre, de 1 fr. à 1 fr. 40 la livre; pieux pour espalières, 25 fr. le cent; échelats pour espalières, de 7 à 8 fr. le cent.

Figeac. — La foire

Transactions très actives sur les bœufs d'élevage et d'attelage. Les bœufs gras ont été enlevés au prix de 64 fr. jusqu'à 70 fr. les 100 kilos, selon qualité. Les veaux ont été payés 0,70, 0,75 et 0,80 le kilo, selon qualité. Les moutons gras, 0,75 et 0,80; les cochons destinés à la charcuterie, de 56 jusqu'à 68 fr. les 100 kilos. Baisse très sensible sur les porcelets, qui se sont vendus à vil prix.

Halle aux grains. — Légère hausse sur les blés, à 17,50 jusqu'à 18 fr. l'hectolitre, selon qualité; avoine, 7,50 et 8 fr. l'hectolitre; haricots, de 16 à 20 fr. l'hectolitre, selon qualité.

Place de la volaille. — Les volailles grasses ont été payées 60 et 65 c. le demi-kilo; les poulets jeunes 1 fr. le demi-kilo. Le marché aux asperges était bien garni. Elles ont été payées de 60 jusqu'à 80 c. la botte, selon grosseur.

Baisse sur les œufs, à 45 fr. le mille. 26,000 environ ont été achetés par les épiciers.

Figeac. — Brulé vif

Dimanche dernier, vers six heures du soir, la population de Lamadeleine, commune de Faycelles, a été mise en émoi par un accident des plus tristes.

Urbain Darruau, âgé de 42 ans, cultivateur audit lieu, se trouvant seul dans son habitation, fut frappé d'une attaque d'épilepsie et tomba près du foyer. Ses vêtements prirent feu. Le malheureux épiléptique ne reprit connaissance que lorsque les flammes dévorèrent ses chairs. Il eut cependant la force de descendre dans la rue et de crier au secours.

Les voisins accoururent et s'empressèrent d'éteindre les habits de la victime par tous les moyens possibles.

Mais les brûlures étaient si profondes que, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, Darruau succomba vers minuit en proie à d'horribles souffrances.

Figeac. — Les combattants de 1870-1871

La réunion des combattants de 1870-1871 a eu lieu dimanche, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel de ville. Un grand nombre d'anciens soldats de la commune de Figeac et des communes des deux cantons s'y étaient rendus.

On a procédé à la nomination d'une commission provisoire ayant pour mission d'élaborer les statuts de cette société patriotique et fraternelle.

La réunion générale pour la nomination de la commission définitive aura lieu à la mairie, le dimanche 25 avril courant, à 2 heures de l'après-midi.

La présence de tous les membres est indispensable.

Labastide-Murat. — Foire

La foire du mois d'avril à Labastide-Murat, a été favorisée par le temps et malgré la coïncidence de celle de Catus, il s'est traité beaucoup d'affaires, aux cours des foires précédentes. Le blé, de 13 à 14 fr.; le maïs, 10 fr.; l'avoine, 6 fr.; les pommes de terre, de 3 à 4 fr. La volaille, 0,50 la livre. Les œufs, 0,45 la douzaine. Les lapins domestiques 0,60 la livre. Les veaux, 0,85 le kilo, poids vif.

Léobard. — Accident

Le 12 avril dernier, le nommé Delmas, dit Gailhard, carillonneur à Léobard, a été victime d'un accident qui aurait pu avoir pour lui les plus graves suites.

Voulant dételer un jeune mulet, il a eu une main entièrement écorchée et deux doigts écrasés.

Une sœur de la Congrégation de Vaylats, qui soigne les malades avec un dé-

vouement et une abnégation dignes des plus grands éloges, a pansé la blessure de Delmas et elle espère une prompte guérison.

Comme beaucoup de cultivateurs de Léobard s'adonnent, depuis la crise agricole, à l'élevage du cheval et du mulet, nous ne saurions trop leur recommander d'être prudents dans le maniement des jeunes sujets.

Les mulets, surtout, sont généralement dangereux à dompter et au moment où on s'y attend le moins ils peuvent causer d'irréremédiables accidents.

Les **JOCKEY-CLUB** Hors-d'œuvre exquises et les autres conserves de la Maison **Arsène Saupiquet de Nantes** se trouvent dans les bonnes maisons d'épicerie.

Bibliographie

Souvenirs d'un ancien magistrat d'Algérie, par M. Ch. Roussel. — Paris, Chevalier-Maresq, et Cie, éditeurs. — 1 vol. in-18.

Ce titre n'est pas celui d'une étude officielle comme il en a été beaucoup trop publié sur notre grande colonie. Ce n'est pas un fonctionnaire désigné par ses supérieurs, pour voir, avec des yeux essentiellement administratifs, ce qui se passe ou ne se passe pas en Afrique, qui a écrit ce recueil d'anecdotes si vivantes, si alertes, si vénales. Est-ce à dire que la valeur documentaire du livre en soit diminuée? Bien au contraire, car rien n'est plus propre à faire connaître un pays, que le récit des faits pris sur le vif, constatés de visu par un observateur attentif et perspicace, armé d'une plume élégante et facile.

Tel est le cas de l'auteur des *Souvenirs d'un ancien magistrat d'Algérie*. L'exercice prolongé des fonctions judiciaires dans ce pays lui a fourni l'occasion de relever de curieuses particularités du caractère des Arabes. Soigneusement conservées, les impressions du magistrat nous sont aujourd'hui fidèlement transmises, toutes fraîches encore, toutes vivantes, et retracées de main de maître.

On conçoit qu'il ne soit pas possible d'entrer ici dans l'énumération des nombreuses anecdotes que l'auteur a réunies. Disons seulement qu'il les classe en : 1^o Drames passionnels; 2^o Affaires criminelles; 3^o Divers. Elles constituent autant de petits tableaux, de scènes de mœurs qui ne comportent pas l'analyse; il y en a de fort gaies; il y en a d'héroïques et de touchantes; il y en a même que l'on pourrait qualifier de naturalistes, si le bon goût de l'écrivain et l'habileté de son exposition ne venaient à propos garer les détails scabreux. Enfin le chapitre préliminaire, consacré aux *considérations générales*, mérite d'attirer tout particulièrement l'attention. M. Roussel y généralise ses observations, et y dégage la morale des faits dont il va relater des exemples choisis entre mille. Ces pages sont du plus haut intérêt. On sent qu'elles émanent de quelqu'un qui connaît bien le pays et ses habitants, et qui les juge sainement et sans parti pris.

En résumé, M. Roussel a écrit un livre qui, tout en étant fort agréable à lire, a toute l'autorité d'un document; le public lui fera certainement l'accueil qu'il mérite.

(Pandectes françaises, deuxième cahier de 1097, bibliographie).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COLONIE DE MADAGASCAR

Conversion de l'emprunt 6 % et
Émission de 40.000 Obligations 2 1/2 % de Fr. 500
Garanties par le Gouvernement de la République Française
Intérêt annuel : Fr. 12.50

Coupons 1^{er} Mai, 1^{er} Novembre. — Amortissement en 60 ans.
Les impôts métropolitains actuellement dus par ces titres sont à la charge de la colonie de Madagascar

Les demandes de remboursement d'obligations 6 0/0 de Madagascar devront être présentées du 12 au 22 Avril. Le remboursement aura lieu à partir du 30 avril à raison de 500 fr. plus 56 fr. 25 pour intérêts.

Les obligations non déposées pour le remboursement seront converties en obligations 2 1/2 0/0.

Prix d'émission : 90 1/2 % = Fr. 452.50

PAYABLES { en souscrivant..... 100 »
à la répartition (du 26 au 30 avril) 352.50

La souscrip. sera ouverte le Jeudi 22 Avril 1897
à PARIS : au COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS.
à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, fav. le dév. du Com. et de l'Ind. en France
à la S^{te} G^{ie} de CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Et dans les Agences et chez les correspondants de ces établissements.

Les souscriptions en espèces ne seront reçues que pour cinq obligations et au-delà.
VOIR LE PROSPECTUS POUR LES DÉTAILS

Les propriétés antiscorbutiques du cresson, surnommé à si juste titre la santé du corps, ont été utilisées dans le *Sirope Raifort iodé de Grimault et Cie* et en ont fait le dépuratif par excellence, employé depuis 35 ans pour combattre les accidents de lymphatisme chez les enfants.

A vendre
La belle propriété du CRUZEL
Près Montcuq (Lot).

Plantation de 300 pruniers, de vignes américaines, prés, bois, source abondante, granges, remises, étables en bon état, maison de métayer et maison de maître. Etendue : 27 hectares d'un seul tenant.
S'adresser aux bureaux du Journal.

FACILITÉS DE PAIEMENT

Le « JOURNAL DU LOT » est mis en vente :
Au bureau de tabac de M. Chavaroche, en face la Mairie;
Au kiosque de M. Herblin, vendeur de journaux, place d'Armes.

Travaux de plâtrerie

M^{me} veuve Jean SALIGNÉ a l'honneur de bien remercier les personnes qui ont bien voulu honorer de leur confiance feu M. SALIGNÉ, entrepreneur de plâtrerie. Elle prie tous ses clients de vouloir bien reporter cette confiance sur M. Alphonse DELCROS, fils, son ouvrier, qui prend la suite des travaux de la maison Saligné.

Par ses aptitudes professionnelles, M. DELCROS est en mesure de satisfaire ses clients et tous ses efforts tendront à mériter la confiance que vous lui aurez accordée.

S'adresser à M. Alphonse DELCROS, successeur de M. SALIGNÉ, 14, rue du Cheval-Blanc, Cahors.

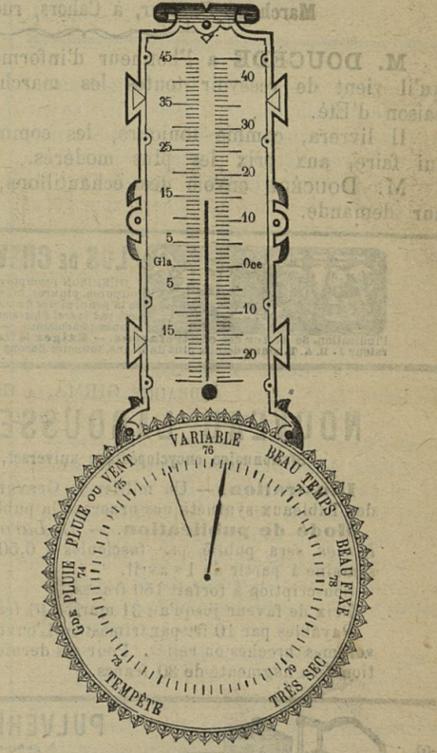
Le *Phosphate de Fer de Leras*, docteur ès-sciences, restitue au sang le fer et aux os le phosphate qui leur manque : aussi est-il ordonné aux enfants et aux jeunes filles pâles, délicats, privés d'appétit, et qui souffrent dans leur développement; il donne à l'organisme la force nécessaire pour résister à l'anémie.

Vélocipède

La machine **Clément** à 350 fr. est la reine du jour. Voyez-la chez tous les agents de Clément. C'est le dernier mot de l'industrie.

Au début d'un rhume, le médecin recommande les *Capsules de Quinine de Pelletier* pour combattre la fièvre, et le *Sirope phéniqué de Vial*, le meilleur antiseptique des bronches et des poumons.

UNE MAISON de 1^{er} ordre
Possédant belle clientèle pour les
VINS & COGNACS
Propriétaire de six Domaines classés en Gironde, notamment du
Château PAVIE, 1^{er} cru de St-Emilion
Demande un Représentant de toute honorabilité, bien relationné. Position d'avenir. Ecrire à M. Ferdinand Bouffard, 5, rue de la Gare, BORDEAUX, ou au château Pavie, Saint-Emilion (Gironde).



Baro-Thermomètre
Température minima du jour : 5.9
Id. maxima de la veille : 15.1
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro du 17 Avril 1897.

Crète : A la frontière thessalienne : Entre voisins. — Le poste de Bougazi. — Poste grec, à cheval sur la frontière. — Poste turc, à Meluna. — Le Navarin, commandé par le prince Georges de Grèce. — Vue de Larissa. — Embarquement des volontaires grecs. — La médaille de Navarin.

Portraits : Le centre-amiral Pottier.

Études illustrées : Les Viviers du port Saint-Paul : L'arrivée. — Débarquement d'un bateau. — Les droits.

Tunisie : Le nouveau port de Sfax : La douane et le nouveau port. — Le feu du port.

Suisse : Usine électrique de Chèvres : Utilisation des forces motrices. — Vue générale. — Un alternateur.

Théâtre illustré : Porte Saint-Martin : La Montagne enchantée.

Texte. — Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Semaine scientifique, par H. Servet de Bonnières. — Les Viviers du port Saint-Paul, par Guy Tomel. — A la frontière de Thessalie par Henri Turot. — L'usine électrique de Chèvres, par X. — Explication des gravures, Revue Comique, Récréations de la famille, Echees, Rôbus, Caricature à l'Étranger, Bibliographie, etc. — Le numéro : 50 centimes.

Nouvelle en cours de publication : Les Abeilles, par G. Guesviller.

En supplément : l'Épingle noire, roman de G. Lenôtre, illustrations de Parys.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris — Rédacteur en chef : Henri de Parville. Sommaire du numéro 1246, du 17 Avril 1897.

Culture rationnelle du cyclamen, par V. Brandicourt. — La mer du pôle Nord, par Stanislas Meunier. — L'industrie électrique en France, par J. L. — La crise chevaline, par Paul Mégnin. — Antoine Thomson d'Abbadie, par Henri de Parville. — Influence du porte-greffe, par G. Rivière et G. Bailhache. — La réduction des nitrates, par Jacques Boyer. — Le nouveau vapeur « Adirondack », par E. Boistel. — Résistance à l'écrasement de la glace, par Ch. Dupuy. — La faune cavernicole, par Armand Viré. — Plan incliné pour voyageurs, par A. Dufaut. — Le refuge Packe, par Lourde-Rocheblave. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 12 avril 1897, par Ch. de Villedeuil. — « Le coupleur de têtes », par Carolus Karl. Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages et des voyageurs* — Sommaire du N° 16. (17 Avril 1897).

1^o Quinze mois à l'île de Chypre, Larnaka, Nicosia, par M. Emile Deschamps.

2^o A travers le monde : Mœurs Sakalaves. — Cérémonies funèbres, par M. Bastard.

3^o Aux pays inconnus : Deux explorations au Tibet.

4^o Dans le monde du travail : Les tramways électriques à fil aérien, par Henri Monnory. — Missions archéologiques : Découverte de M. William Nevin au Mexique.

5^o Livres et Cartes.

6^o Conseils aux Voyageurs : Comment on voyage en Asie Centrale, par G. Capos.

Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1272^e livraison (17 Avril 1897).

Le roi du timbre-poste, par G. de Beauregard et H. de Gorsse. — La pêche aux alouettes, par Ferdinand Calmettes. — Le tabac aux Philippines, par L. Viator. — Impériale dentiste. — Le chemin de Damas, par Danielle d'Arthez. — Le spectre et la toupie, par Daniel Bellet.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges, ou viâ Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Biarritz, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe, 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Brevet S. G. D. G. Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil.*

Echarpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

LE MONTEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

LE MONDE MODERNE

demandez un spécimen complet gratuit pour pouvoir apprécier cette revue-magazine unique en France

5, rue Saint-Benoît, Paris

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!

OURISON prompt et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gercures, maladies de la peau, plaies de toutes nature. Réapparition exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se défier des contrefaçons. Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. 7, connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES

Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.

Mode de publication. — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1^{er} avril.

Souscription à forfait 150 francs.

Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs.

Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes de se faire inscrire au plus tôt.

Pour le prix de Fr. 7.25

contre remboursement, vous recevez un superbe Accordéon à Concert avec mes nouveaux claviers avec pitons de spirales, qui ont été brevétés en tous les pays. Je garantis, qu'ils ne seront jamais perdus ou rompus, et chaque acheteur n'a jamais de chagrin ou des frais de réparation. Cet instrument à 10 touches, 40 voix larges, 2 basses, 2 registres, clavier découvert en nickel, bordé baguette en même métal, une fine garniture complète, 2 soufflets doubles et très-forts, 2 fermoirs, eclisses du soufflet assortis et avec coins nickel. 35 cm. grand. Méthode pour apprendre jouer par soi-même et emballage gratis. Port: Fr. 1.25, Henri Suhr, à Neuenrade, Allemagne.

Suprême Pernot

le meilleur des desserts fins

Pour le prix de 6 fr. 25

l'envoie contre remboursement mes accordéons de concert. Non plus ultra reconnus comme étant de fait les meilleurs et l'accord excellent, hauts de 35 cent., à 2 choeurs, 10 touches, 2 registres, 2 basses, 40 tons garantis les meilleurs, double-soufflets en trois parties, forts, indéstructibles, avec protégé coins en acier, 2 fermoirs, riche garniture en nickel, clavier découvert en nickel et par la musique extraordinairement forte, pareille à celle d'un orgue. Un instrument à 3 choeurs se vend 8 francs seulement, un à 4 choeurs seulement 10 fr., un à 6 choeurs seulement 17 fr., un instrument à 2 rangées de 21 touches et 4 basses 14 fr. seulement française Port 1 f. 25 en sus. Meilleure méthode pour apprendre soi-même gratis. Une CITHARE À ACCORDS excellente, à 3 claviers et tous les accessoires coûte 4 fr. seulement et une à 6 claviers 10 fr. seulement. Le port de 2 cithares n'est également que de 1 fr. 25. Emballage gratis. Catalogue des commandes renouvelées et milliers de lettres de reconnaissance. Port de lettres 25 cts. Hermann Severing, Neuenrade (Allemagne).

IMPRIMERIE L. LAYTOU

1, Rue des Capucins.

CAHORS (LOT)

A. COUESLANT, Successeur

Huit presses, dont une rotative, mues par la vapeur, Clicherie, Reliure, etc.

IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX

Travaux en tous genres.

INSTALLATION SPÉCIALE POUR GRANDS TIRAGES

Livraisons très rapides. — Prix exceptionnellement modérés.

GRATIS

Pour vulgariser ses Magnifiques Portraits

AU CRAYON-FUSAIN

La SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, **absolument gratis**; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. TANQUÉREY, directeur de la Société Artistique de Portraits en son hôtel particulier, 9, Rue de Saint-Petersbourg, Paris. — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.